

# Comment savoir que la mise au point à échoué ou réussi ?

**S'assurer de la netteté d'une image avant de l'avoir transférée sur l'ordinateur et visualisée sur un écran de bonne qualité est rien moins qu'une gageure. Et qui a envie de courir le risque de regretter la suppression trop rapide d'un cliché ? Quelques astuces permettent toutefois de faire un premier tri « grossier » avant cette étape du transfert sur le PC.**

## Au moment de la prise de vue

Les appareils photo – en particulier les compacts et bridges - ont chacun une façon bien à eux d'indiquer que la mise au point s'est ou non effectuée. Toutefois, on peut retenir ces grandes règles qui permettent de rendre compte de la plupart des cas de figure, à savoir :

- Collimateur ou clignotement vert (éventuellement assorti d'un signal sonore) lorsque la mise au point s'est effectuée sans problème.
- Collimateur ou clignotement orange ou rouge lorsque la mise au point n'a pas pu s'effectuer, voire sigle AF ou sigle d'une main levée (CF notre exemple).
- Indicateur qui signale la nécessité d'enclencher le flash.



Sans les prendre strictement au mot, ne négligez pas les avertissements sonores et lumineux délivrés par l'appareil, d'autant plus que certains refuseront de déclencher tant que la netteté n'aura pas été obtenue

## L'écran et le viseur : quand peut-on s'y fier ?

Même si les dispositifs que nous venons de voir délivrent de précieuses indications, ils ne suffisent pas à nous garantir la netteté d'une image. Au sujet du chapitre « netteté », il est conseillé de jouer les Saint Thomas et de ne croire que ce que l'on voit ! Et pour cela, rien de tel qu'un écran (dans le cas d'un compact numérique) ou un viseur (dans le cas d'un bridge et d'un reflex de qualité), en particulier lorsque l'on s'aventure à effectuer une mise au point manuelle.



Pour faire une bonne mise au point manuelle, il faut un viseur grand et lumineux

Dans le cas d'un compact, les paramètres à prendre en compte pour s'assurer d'un bon confort de visée sont les suivants :

- La résolution de l'écran : plus elle est élevée, et plus l'écran sera précis et donc capable de restituer les sujets de façon détaillée. Dommage que tant de constructeurs mégottent encore sur la qualité des écrans !
- Le viseur optique : quand l'écran est rendu illisible par un plein soleil, vous pouvez vous rabattre sur ce petit viseur pour vous faire une idée plus fiable de l'image que vous vous apprêtez à enregistrer.

Dans le cas de reflex, les paramètres à prendre en compte sont les suivants :

- Le type de visée : préférez les reflex équipés d'un pentaprisme aux modèles (souvent entrée de gamme) qui font appel à un pentamiroir réputé moins lumineux.
- Le rapport de grossissement : ex. 0,94 x
- La couverture : ce critère indique quelle est la part de l'image enregistrée qui est couverte par le viseur. Seul un viseur à 100% (et ils sont rares) permettra d'appréhender la scène en son entier et d'éviter de découvrir, au moment du débriefing sur l'ordinateur, un élément parasite en périphérie de l'image que l'on n'avait pas conscience d'avoir enregistré à la prise de vue.

<b>Viseur</b>	Type reflex avec pentaprisme à hauteur d'œil fixe ; réglage dioptrique intégré (-2,0 à +1 d)
<b>Dégagement oculaire</b>	19,5 mm (-1 d)
<b>Plage de visée</b>	Verre de visée BriteView de type B II avec collimateurs de mise au point et possibilité d'afficher un quadrillage
<b>Couverture de l'image de visée</b>	Environ 100 % (verticalement et horizontalement)
<b>Grossissement du viseur</b>	Environ 0,94x avec un objectif 50 mm réglé sur l'infini ; -1 d

Les spécifications du viseur du Nikon D300

## Les collimateurs autofocus

Pour tous les appareils autofocus, les collimateurs sont d'une grande aide lorsqu'il s'agit de faire une mise au point précise. Ils prendront toutefois une forme différente selon le type (compacts, bridges et reflex) et le modèle de l'appareil.

Ainsi, rares sont les compacts qui vous permettront véritablement de sélectionner le collimateur de votre choix. En revanche, nombre d'entre eux rendront visibles, lors de la demie pression nécessaire à la mise au point, les collimateurs actifs pour cette prise de vue.



Les compacts vous indiqueront généralement quels sont les collimateurs actifs, mais bien peu vous permettront de sélectionner manuellement celui qui vous intéresse

Lorsque l'on passe à des modèles plus avancés de bridge et reflex, on se retrouve avec un appareil qui offre la possibilité de sélectionner le mode autofocus dans lequel on souhaite travailler. Les choix qui vous sont laissés sont généralement les suivants :

- Sélection automatique du collimateur (c'est l'appareil qui active celui correspondant au sujet sur lequel il pense que vous faites la mise au point).
- Sélection manuelle du collimateur (c'est vous, par le jeu des touches directionnelles de l'appareil, qui choisissez le collimateur le mieux placé par rapport au sujet que vous souhaitez photographier).
- Verrouillage du collimateur de façon à éviter d'une part que l'appareil n'en fasse qu'à sa tête, d'autre part que ce soit vous qui, accidentellement, ne veniez modifier le collimateur actif.



Les appareils avancés permettent de reprendre le contrôle sur le collimateur actif

Par ailleurs, en prenant en mains successivement plusieurs appareils, vous ne pourrez manquer de constater les systèmes autofocus différents de l'un à l'autre. La variété tient notamment au nombre de collimateurs (on en compte 51

sur le récent Nikon D300 contre 11 sur la plupart des modèles équivalents), à leur position (les collimateurs très décentrés sont appréciables) et au fait que certains d'entre eux aient un fonctionnement groupé (croisé) qui contribue à améliorer la mise au point.

Cette longue présentation pour vous dire que le fait de pouvoir choisir son collimateur permet de faire une mise au point de façon plus précise, sur un sujet plus détaillé. Il suffit pour cela de sélectionner le collimateur correspondant à la zone de l'image sur laquelle on désire faire la netteté.

## **Après la prise de vue**



Au moment de la prise de vue, il est rarement possible d'affirmer avec certitude qu'une photo sera nette. Grâce au numérique, le doute est toutefois de courte durée puisqu'il suffit d'appuyer sur la touche « Lecture » de l'appareil pour voir s'afficher l'image que l'on vient d'enregistrer. Ce procédé - la visualisation immédiate en vue de faire le tri entre photos nettes et photos floues - a toutefois ses limites, car aucun écran si bon soit-il ne vous permettra d'évaluer un cliché de façon fiable. En cause : la faible résolution, le manque ou l'excès de luminosité de l'écran.

A conditions de bien garder à l'esprit ces limites, il est toutefois possible de tirer parti de la visualisation sur l'écran pour identifier - et ainsi supprimer sans attendre - les images vraiment floues. Pour cela, vous devrez sélectionner l'outil « loupe » et grossissez l'image 2, 4, voire 6 fois et plus. Déplacez le cadre dans l'image au moyen des touches de direction du pad pour rechercher la zone sur laquelle s'est faite la mise au point.





Utilisez le zoom en mode lecture, et faire ainsi un premier tri entre photo vraiment floues et photos qui paraissent nettes.



Ce premier tri vous permet de éliminer les photos manifestement floues et de regagner ainsi de la place sur votre carte mémoire

## **Que penser d'un détecteur de flous intégré ?**

Nikon propose, sur la plupart de ses appareils, un dispositif qui envoie un avertissement portant sur le risque de photos floues. Sitôt l'image enregistrée, et dès qu'il existe un doute sur la netteté de l'image, l'appareil vous en informe en vous demandant de confirmer l'enregistrement de l'image. Cet avertissement a une double utilité : vous faire prendre conscience que votre photo est peut-être ratée, et vous permettre de la recommencer aussitôt de façon à éviter tout regret, et vous éviter de remplir votre carte de clichés inutiles. Si l'intention est louable, le procédé montre toutefois rapidement ses limites : pas tant parce qu'il se trompe que parce l'avertissement est trop répétitif et que la validation nous fait perdre un temps précieux. Notre conseil : si vous n'êtes pas limité par la place disponible sur la carte mémoire, désactivez-le et attendez le retour à l'ordinateur à l'écran de bureau pour faire le tri dans vos images.



Même si ces assistants ont une certaine utilité, en ceci qu'ils vous incitent à plus de précautions lors de la prise de vue, ils risquent de vous conduire à supprimer une bonne photo. Si vous n'êtes pas limité par la place disponible sur la carte mémoire, attendez le retour à la maison pour faire le tri



## Y voir plus clair grâce à un bon « Photo Viewer »

Les visionneuses (ou Photo Viewer) ont pour fonction de permettre au photographe parti en déplacement de plusieurs jours de vider ses cartes mémoire au fur et à mesure de leur remplissage de façon à pouvoir les utiliser pour de nouvelles prises de vue. Elles permettent également, et c'est pourquoi elles nous intéressent ici, de visualiser les photos avec un confort bien supérieur à celui de l'écran LCD de l'appareil. Il est ainsi possible de se faire une idée fiable des clichés à retenir, et de ceux qu'il faut supprimer, avant même le retour à la maison et au grand écran de l'ordinateur de bureau. Bref, en déplacement, ce Photo Viewer rend les services d'un ordinateur portable en occupant bien moins d'espace. Ce luxe à toutefois un prix (699 euros) !



Quelques très bons « Photo Viewer », de part la qualité de leur écran, peuvent vous aider à faire un tri efficace dans vos photos.